

Master Urbanisme et aménagement

Aménagement, urbanisme, développement des territoires

Présentation

L'architecture du diplôme et de ses contenus fait la part belle aux connaissances générales et transversales au niveau du M1, et spécifie les connaissances au niveau du M2 selon l'orientation de chaque parcours et les professions visées. Les types d'enseignement vont du cours magistral aux travaux dirigés et aux ateliers ou projets tuteurés.

L'objectif du M1 est de construire le creuset inter- voire trans-disciplinaire qui permettra de former en aval – dans les différents M2 – de véritables urbanistes et aménageurs spécialisés, et disposant grâce au M1 d'une solide culture commune et d'une culture d'échange inter- et transdisciplinaire. A ce titre interviennent dans le M1 des représentants des diverses disciplines contribuant fortement à l'urbanisme : architectes, économistes, géographes, juristes, sociologues... et qui œuvrent à forger une « plate-forme » de connaissances auprès des étudiants. Le second objectif est de former les étudiants à l'exercice concret du diagnostic territorial, dans le cadre d'un atelier élaboré avec une collectivité, sur son territoire. Pour le parcours AUDT, cet atelier se poursuit sur le même territoire et avec les mêmes partenaires en M2, ce qui permet ainsi de réaliser également un exercice concret de conduite de projet.

L'objectif spécifique du parcours de M2 « Aménagement urbanisme développement des territoires » (AUDT) consiste à former des chargés d'études et des chefs de projets en aménagement, en urbanisme et en développement territorial. Véritables « aménageurs-développeurs », les étudiants issus de ce parcours deviennent des praticiens de haut niveau aptes à s'intégrer dans une structure professionnelle et à la faire bénéficier de leurs connaissances. La formation proposée vise à les rendre capables de réaliser à la fois de l'analyse et de l'opérationnel, de porter des projets transversaux composites par leurs objectifs et leurs acteurs, et de devenir ainsi des intervenants-charnières à l'intérieur d'une organisation complexe. Conformément à cet objectif, une approche transversale et pluridisciplinaire de l'intervention des sociétés sur leurs espaces est privilégiée.

L'objectif spécifique du parcours en M2 « Architecture, structure et projet urbains » (ASPU) vise à former des « urbanistes-projeteurs » capables d'élaborer des scénarios aussi bien tendanciels que contrastés du développement des agglomérations urbaines dans le but d'assister les maîtres d'ouvrage dans la conception et la réalisation de projets urbains ayant des incidences dans le temps long. La formation interroge en ce sens les demandes de projet formulées par les maîtres d'ouvrage en les confrontant d'abord aux structures spatiales qui ont émergé à différentes époques de la morphogenèse urbaine pour les articuler ensuite aux différentes échelles temporelles et spatiales impliquées dans le développement urbain actuel. Elle en mesure aussi les limites et la portée en les examinant d'une part sous l'angle des règles et des modèles en urbanisme et en les situant d'autre part dans des processus de décision où interagissent des acteurs et des institutions.

Objectifs

L'objectif du parcours de M2 « Aménagement urbanisme développement des territoires » (AUDT) consiste à former des chargés d'études et des chefs de projets en aménagement, en urbanisme et en développement territorial. Véritables « aménageurs-développeurs », les étudiants issus de ce parcours deviennent des praticiens de haut niveau aptes à s'intégrer dans une structure professionnelle et à la faire bénéficier de leurs connaissances. La formation proposée vise à les rendre capables de réaliser à la fois de l'analyse et de l'opérationnel, de porter des projets transversaux composites par leurs objectifs et leurs acteurs, et de devenir ainsi des intervenants-charnières à l'intérieur d'une organisation complexe. Conformément à cet objectif, une approche transversale et pluridisciplinaire de l'intervention des sociétés sur leurs espaces est privilégiée.

Métiers visés

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de géographie et d'aménagement
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	1106
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> Alternance : contrat d'apprentissage FI (Formation initiale) FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP40019 : Master Urbanisme et aménagement
Lieu	Faculté de géographie et d'aménagement - 3 Rue de l'Argonne, 67000 Strasbourg
Campus	<ul style="list-style-type: none"> Campus Esplanade
Lieu(x) à l'étranger	Kehl, Allemagne
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Chargé / Chargée de développement local Chargé / Chargée d'études socio-économiques Cadre Dirigeant / Dirigeante d'administration centrale Chargé / Chargée de mission développement territorial Chercheur / Chercheuse en sciences humaines et sociales
Stage	Oui
Alternance	Oui
CFA partenaire	CFAU
Type de contrat d'alternance	<ul style="list-style-type: none"> Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Selon profil.

Les débouchés professionnels sont attestés par de nombreuses embauches en sortie de diplôme qui se rapportent aux métiers suivants :

- Les métiers de l'étude et du diagnostic territorial, socio-environnemental, urbanistique (chef de projet, chargé de mission, chargé d'étude, ...) des collectivités territoriales, des EPCI, des bureaux d'études, des Chambres consulaires, de l'État ;
- Les métiers d'encadrement technique ou administratif (cadre ou ingénieur territorial, attaché, rédacteur, chef de service, agents ou animateurs de développement) des collectivités territoriales, des EPCI, des bureaux d'études, des Chambres consulaires, de l'État ;
- Les métiers de conception et de conseil pour le projet urbain ;
- Les métiers de la recherche : ingénieur de recherche, enseignant-chercheur ou chercheur ;
- Les métiers de l'éducation.

Les professions visées par la mention sont : conseillers, chargés d'études, chargés de mission et chefs de projets en aménagement et en urbanisme ; chercheurs ou enseignants-chercheurs en aménagement et en urbanisme.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Les + de la formation

Les enseignements sont organisés en « blocs », à savoir des ensembles d'UE regroupant des aspects similaires. Ainsi, chaque année nous avons un bloc « Atelier », un Bloc « Projet urbain », un bloc « Méthodologie d'étude et de recherche », un bloc « Thématique » et un bloc « Langues ».

La formation est fondée sur une approche praxéologique de l'aménagement et de l'urbanisme, accordant une grande part aux expériences de terrain et aux interventions de professionnels.

Critères de recrutement

- Le Master UA est accessible en M1 aux étudiants disposant d'un L, parcours Géographie et Aménagement, avec une mention AB (12/20) au minimum en L3. Il peut également être intégré par des étudiants disposant d'un L en Sciences Sociales, Sociologie, Economie, Sciences Politiques, Droit, Histoire, sous réserve qu'une première approche des bases de l'urbanisme et de l'aménagement ait été appréhendée dans le cursus et/ou par expérience professionnelle (stages). Enfin, il est également accessible à des étudiants disposant d'une Licence professionnelle en relation avec la discipline, sous réserve que les motivations de réorientations soient recevables et la candidature de grande qualité.
- Au niveau du M2, il est exigé d'avoir un M1 Urbanisme et Aménagement (Diplôme d'Architecture pour ASPU), ou à défaut de pouvoir attester d'une formation ou d'une expérience équivalant à un M1 en Urbanisme et Aménagement, toujours avec une mention AB (12/20) au minimum en M1 – pour ceux qui n'auraient pas obtenu leur M1 à l'Unistra.
- Pour les étudiants étrangers, un niveau C2 (C1 pour ASPU) en langue française est exigé.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Un L issu des disciplines suivantes (Géographie et Aménagement, Sciences Sociales, Sociologie, Economie, Sciences politiques, Droit, Histoire, voire Architecture, Paysagisme, Design sous réserve de répondre aux conditions d'admission) pour entrer en M1

Un M1, ou équivalent, dans un master d'Aménagement et d'Urbanisme, pour entrer en M2

Prérequis recommandés

Bases en urbanisme et aménagement

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

55% Enseignants chercheurs de l'établissement

10 % enseignants chercheurs hors établissement

35 % professionnels

Les étudiants en apprentissage bénéficient d'heures de cours spécifiques et d'activités pédagogiques en plus (voyage d'étude).

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Dominique Badariotti](#)

Autres contacts

Alexis Conesa, responsable du M1 AUDT

Alexis Meier (INSA) et Denis Bocque (ENSAS), responsables du M2 ASPU

Programme des enseignements

Aménagement, urbanisme, développement des territoires

Master 1 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires (AUDT)

Semestre 1 : Urbanisme et aménagement					
		CM	TD	TP	CI
Atelier de diagnostic	6 ECTS	3h	60h	-	-
Le diagnostic de territoire		3h	-	-	-
Atelier "Diagnostic" : Approches de l'espace et aménagement		-	110h	-	-
Production de l'espace urbain	6 ECTS	-	58h	-	-
Projet Urbain - Programmation		-	50h	-	-
Techniques interactionnelles de conduite de projet		-	8h	-	-
Méthodes, outils et données d'étude et de recherche	6 ECTS	27h	42h	-	-
Approche critique des sources de l'aménageur		9h	-	-	-
Méthodes de dessin spatialisé (Autocad)		-	10h	-	-
Outil de visualisation en 3D (SketchUp)		9h	-	-	-
Cartographie/SIG appliqués à l'aménagement		-	24h	-	-
Procédures d'aménagement		9h	-	-	-
Remise à niveau SIG		-	8h	-	-
UE optionnelle (4 parmi 5) - choisir 4 à 0 parmi 5					
Habitat et politique de la ville	3 ECTS	26h	6h	-	-
Politiques de l'habitat : les outils à disposition des territoires		12h	-	-	-
Renouvellement urbain		4h	6h	-	-
De la politique du nationale logement aux politiques locales de l'habitat		10h	-	-	-
Ville et développement durable	3 ECTS	14h	10h	-	-
Green Infrastructure		2h	10h	-	-
Ville durable		12h	-	-	-
Dynamiques sociales du territoire	3 ECTS	28h	6h	-	-
Méthodes et Outils Participatifs		4h	6h	-	-
Patrimonialisation et territoire		10h	4h	-	-
Sociologie du territoire		10h	-	-	-
Transports et mobilités	3 ECTS	26h	-	-	-
Mobilité et aménagement		12h	-	-	-
Transports, mobilités et jeu d'acteurs		14h	-	-	-
Autre UE libre	3 ECTS	-	-	-	-

Semestre 2 : Urbanisme et aménagement

		CM	TD	TP	CI
Semestre 2 : Stage professionnel tutoré	30 ECTS	-	84h	-	-

Master 2 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires (AUDT)

Semestre 3 - Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires					
		CM	TD	TP	CI
Atelier de conduite de projet	6 ECTS	-	112h	-	-
Atelier professionnel, Étude de faisabilité / Conduite de projet		-	112h	-	-
Projet urbain , foncier	6 ECTS	-	-	-	-
Projet urbain évaluation et approche critique		-	30h	-	-
Management de projet foncier		-	15h	-	-
Conduite/chiffrage d'opération		-	10h	-	-
Méthodes, outils et procédures d'étude et de recherche	6 ECTS	38h	38h	-	-
SIG appliqué aux risques		-	12h	-	-
Caractérisation des réseaux en mobilité		-	10h	-	-
Télédétection		-	6h	-	-
Marchés publics et commande publique / cahier de charges		9h	-	-	-
Méthodologie de conduite de projets complexes		6h	-	-	-
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage		6h	-	-	-
Note de synthèse : méthodologie d'analyse et de rédaction		3h	-	-	-
Méthodologie d'aide à la décision		10h	-	-	-
Strategic urban planing		-	10h	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE optionnelle (4 parmi 5) – choisir 4 parmi 5				
Activités, développement local et dynamiques territoriales	3 ECTS	22h	-	-
Activités, innovation et dynamiques territoriales		12h	-	-
Gestion de projet de développement local		2h	4h	-
Cours Écologie industrielle		2h	2h	-
Exemples Écologie industrielle		-	2h	-
Métabolisme territorial		3h	3h	-
Transport, mobilité et aménagement	3 ECTS	18h	8h	-
Transport publics		6h	4h	-
Transports et aménagement du territoire		6h	-	-
Liens transports - mobilité - ville		6h	4h	-
Risques, santé et aménagement	3 ECTS	23h	4h	-
Risques majeurs, vulnérabilités et territoire		6h	4h	-
IGH et aménagement des abords		2h	-	-
Risques industriels et établissement classé		2h	-	-
Risque sanitaire et territoire		4h	-	-
Dimensions régionale et européenne de l'aménagement	3 ECTS	25h	60h	-
Management de projets européens d'aménagement et de développement		15h	-	-
Dimensions internationale, européenne et régionale de l'aménagement du territoire		6h	-	-
Ouverture sur l'international		10h	2h	-
Autre UE Libre	3 ECTS	-	-	-

Semestre 4 : Urbanisme et aménagement - Aménagement, urbanisme, développement des territoires

	CM	TD	TP	CI

	CM	TD	TP	CI
Stage professionnel ou apprentissage - choisir 1 parmi 2				
Stage professionnel - Etudiant en formation initiale 30 ECTS	10h	-	-	-
Stage professionnel - préparation, suivi et soutenances	-	-	10h	-
Préparation à l'accès au monde professionnel	-	13h	-	-
Aménagement foncier et densité en milieu rural - études de cas	-	9h	-	-
Journée du master	-	-	8h	-
Formation à la recherche	-	10h	-	-
Apprentissage - Étudiant en alternance 30 ECTS	-	-	-	-
Apprentissage professionnel - Préparation, suivi et soutenances	-	-	10h	-
Préparation à l'accès au monde professionnel	-	13h	-	-
Aménagement foncier et densité en milieu rural - études de cas	-	9h	-	-
Journée du master	-	-	8h	-
Préparation tutorat travail de terrain	-	-	12h	-
Préparation voyage d'études	-	-	20h	-
Tutorat travail de terrain	-	-	-	-
Voyage d'études	-	-	36h	-